



Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

FAMILIRE

Agir ensemble avec les familles pour lutter
contre l'illettrisme et l'illectronisme

Pourquoi FAMILIRE ?

LA PARENTALITE EST UN LEVIER FONDAMENTAL DE LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES.

L'illettrisme et l'illectronisme ont des conséquences concrètes sur le quotidien des personnes concernées.

Les parents qui témoignent d'une faible maîtrise des compétences de base peuvent rencontrer des difficultés à consulter les logiciels de vie scolaire, échanger par écrit avec la communauté éducative, faire valoir leurs droits, comprendre une posologie... Ils peuvent alors se sentir isolés, être en perte de confiance.

En Outre-mer, le risque d'être en forte difficulté avec les compétences de base est 2,5 fois plus important qu'en Métropole.

Il est donc essentiel de concentrer les efforts sur ces territoires, en direction des parents et prioritairement des jeunes âgés de 16 à 30 ans, sans emploi ni qualification, dont les enfants entrent dans les apprentissages.

C'est la raison pour laquelle l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs ont imaginé le programme FAMILIRE.



FAMILIRE VISE LE REAPPRENTISSAGE DES COMPETENCES DE BASE EN PRENANT APPUI SUR 3 LEVIERS :

- ➡ la motivation à vouloir **accompagner la scolarité** de ses enfants ;
- ➡ le choix d'une **pédagogie adaptée**, prenant comme point de départ les besoins quotidiens et les centres d'intérêt des parents, notamment leur attrait et la nécessité pour eux d'utiliser les outils numériques pour être autonomes ;
- ➡ un **accompagnement global** (accès aux droits, renforcement de l'estime de soi, soutien à la parentalité, insertion sociale...).

Que disent les chiffres en Outremer ?

25 % DES PERSONNES VIVANT DANS LES
TERRITOIRES D'OUTRE-MER SONT EN FORTE DIFFICULTE
AVEC LES COMPETENCES DE BASE
SOIT 2,5 FOIS PLUS QU'EN METROPOLE

(Source : Insee, enquête FLV 2022, module « compétences ANLCI »)

26 % des réunionnais sont en grande difficulté
avec les compétences de base

(Source : Insee, enquête FLV 2022, module « compétences ANLCI »)

27,9 % des jeunes en situation d'illettrisme à Mayotte
contre 4,4 % des jeunes en Métropole

(Source : JDC 2023, DEPP, DSNJ - ministère des Armées)

52 % des enfants vivent dans une famille
monoparentale en Guyane

(Source : Insee, Recensement de la population 2021)

Comment ça marche ?

UNE EXPERIMENTATION SUR TROIS ANS (2023-2026)

FAMILIRE est un programme expérimental imaginé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs.

Il se déploie en Outre-mer depuis 2023, grâce au soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de la Fondation Pierre Bellon, en s'appuyant sur des opérateurs locaux choisis par l'ANLCI qui pilote l'action.

Depuis son lancement, il est évalué de manière indépendante par le cabinet Quadrant Conseil, expert de l'évaluation des politiques publiques, afin d'en tirer les enseignements utiles à son essaimage.

Avec l'aide des chargés de mission régionaux de l'ANLCI, les opérateurs s'appuient ou font émerger une dynamique de territoire pour identifier, orienter et accompagner les bénéficiaires.

En 2024, FAMILIRE concerne trois territoires : la Guyane, La Réunion et Mayotte.



Prendre appui sur le désir de tout parent que son enfant réussisse pour agir sur la remobilisation des compétences de base.

UNE MISSION D'EVALUATION POUR IDENTIFIER LES IMPACTS



Karine SAGE, directrice
de mission pour
Quadrant Conseil

« L'évaluation que nous déployons démontre que le dispositif d'orientation à mettre en place sur le territoire pour recruter des participantes est exigeant. Quand il fonctionne, les stagiaires témoignent du plaisir qu'elles ont à appartenir à un groupe de pairs, à prendre « un temps pour soi ».

Une large majorité de participantes indique être plus à l'aise dans des situations de la vie quotidienne mobilisant les compétences de base ainsi qu'avec les outils numériques grâce à Familire. Globalement, les stagiaires sont très attentives à la scolarité de leur enfant et Familire permet à certaines d'être plus à l'aise dans leurs interactions avec les enseignant(e)s.

Le projet contribue également à la diversification de leurs pratiques d'accompagnement à la scolarité à la maison comme à l'école. »

Un accompagnement global

PARCOURS EN ATELIERS

Les jeunes parents identifiés, prioritairement des femmes, bénéficient d'un accompagnement global de 540 h qui comprend des ateliers « compétences de base », « parentalité » et des activités socioculturelles.

Les ateliers se déroulent sur l'année scolaire.



Parce que l'on part des besoins concrets du quotidien, réapprendre les compétences de base est plus aisé.



Des activités pour apprendre à apprendre et mettre en œuvre les compétences acquises.



Un accompagnement qui valorise les capacités et prend en compte les conditions psycho-affectives de réussite.



Des apprentissages immédiatement transférables dans le quotidien, qui s'appuient sur les situations concrètes, des documents authentiques.

LE GAIN D'AUTONOMIE

L'un des facteurs de réussite réside dans la capacité à consacrer le temps et les moyens nécessaires à la levée des freins pour l'entrée et le maintien dans le programme (accès aux droits, aide à la mobilité, recherche et financement de solutions de garde pour les enfants non scolarisés, aide alimentaire...).



Quels enseignements ?

DU COTE DES STRUCTURES PORTEUSES, PILOTES ET PARTENAIRES

CREER DES ALLIANCES



Chantal DESIRÉE-VINCENT,
coordinatrice FAMILIRE en
Guyane pour l'Arbre Fromager.

« Installer le programme n'a pas été aisé, en premier lieu, mais le travail conduit toute la première année pour installer une **véritable coopération avec la mission locale**, nous a permis d'identifier plus rapidement les bénéficiaires de la deuxième promotion. Par ailleurs, nous avons veillé à offrir aux bénéficiaires un cadre accueillant et propice aux apprentissages mais aussi à **la constitution d'un collectif de vie et d'une communauté d'entraide**. Tout cela nous a permis de limiter drastiquement l'absentéisme.

Il nous reste à faire pour faciliter la levée des freins.

En effet, encore trop de mamans éprouvent des difficultés à faire garder leurs enfants non scolarisés ou à se déplacer jusqu'à nos locaux. Avec l'aide de l'ANLCI, nous travaillons à développer encore nos relations partenariales pour mieux accompagner cette levée des freins. »

SORTIR DE L'ISOLEMENT



Olivier
HUGARD,
chargé de
mission
ANLCI à La
Réunion.

« C'est au terme des deux années d'expérimentation que nous dégagerons plus objectivement les impacts, les conditions favorables à un fonctionnement qui puisse coller aux besoins de notre territoire. L'enseignement le plus marquant est celui de la sortie de l'isolement pour les jeunes mères de la première promotion. Devant leur insistance à poursuivre leur formation et, je les cite « à ne plus rester chez elles », une formation post FAMILIRE a même été créée par l'AMAFAR-EPE qui déploie le programme à La Réunion. »

COMBINER L'ACCES AU NUMERIQUE ET AUX COMPETENCES DE BASE



Victorien
LECHAÎNE,
formateur conseil
en ingénierie de
formation chez
Elan pédagogique -
membre du vivier
DUPLEX pour
l'ANLCI.

« J'ai accompagné les structures et formateurs FAMILIRE dans l'appropriation de la démarche #DUPLEX (démarche ANLCI pour l'accès de tous au numérique), et pu constater à quel point ils accompagnent avec passion et bienveillance ces adultes vers le développement des compétences de base et des compétences numériques vers l'autonomie. Ces actions sont pour moi essentielles et participent à une société plus inclusive et plus juste. »

Témoignages



Et puis,
j'ai appris à
communiquer
avec
les autres



Apprendre, c'est réapprendre à rêver.
2023-2024 - FAMILIRE, Agir ensemble avec les familles à La Réunion
Avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de la Fondation Pierre Belton
www.anlci.gouv.fr



Et puis,
j'ai continué
mon insertion
professionnelle



Apprendre, c'est réapprendre à rêver.
2023-2024 - FAMILIRE, Agir ensemble avec les familles à La Réunion
Avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de la Fondation Pierre Belton
www.anlci.gouv.fr



Et puis
je suis devenue
autonome



Apprendre, c'est réapprendre à rêver.
2023-2024 - FAMILIRE, Agir ensemble avec les familles à Mayotte
Avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
www.anlci.gouv.fr



Et puis,
j'ai gagné
en confiance
et je suis fière
de moi



Apprendre, c'est réapprendre à rêver.
2023-2024 - FAMILIRE, Agir ensemble avec les familles à La Martinique
Avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de la Fondation Pierre Belton
www.anlci.gouv.fr



Et puis,
j'ai retrouvé
confiance
en moi



Apprendre, c'est réapprendre à rêver.
2023-2024 - FAMILIRE, Agir ensemble avec les familles à La Réunion
Avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de la Fondation Pierre Belton
www.anlci.gouv.fr



Retrouvez sur le site de l'ANLCI
et sur nos réseaux sociaux des
vidéos de témoignages
d'apprenantes, des retours sur
la participation à des
événements, la valorisation de
productions réalisées en
ateliers, etc.



Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

FAMILIRE

Agir ensemble avec les familles pour lutter
contre l'illettrisme et l'illectronisme

Présentation février 2025

Pour en savoir plus : Ophélie RAVEAUD, cheffe de projet ANLCI

Tel : 04 37 37 18 72 / Mob : 06 75 42 00 24

ophelie.raveaud@anlci.gouv.fr

www.anlci.gouv.fr